



LA BOURSE DU TRAVAIL DE VILLEJUIF N'EST PAS A VENDRE !

En plein cœur de l'été, sans doute inspiré par le principe des ordonnances gouvernementales démantelant le droit du travail, le maire de Villejuif veut liquider la Bourse du Travail !

Après un premier assaut de M. LE BOHELLEC et de sa majorité en 2015, repoussé par notre riposte et notre mobilisation unitaire, des négociations avaient été tentées. Elles n'ont pas abouti et sont restées en jachère. Plus d'un an plus tard, sans préavis, le maire a assigné les syndicats en référé devant le tribunal administratif : condamnés à quitter les lieux avant le 10 septembre sous peine de payer 200€ d'astreinte par jour, ainsi que 2 000 €, par organisation, de dommages et intérêts !

C'est un scandale, une tentative honteuse et irresponsable de mise à mort des syndicats sur cette ville qui ne faisait nullement partie de son programme de campagne.

ENCORE UN SERVICE POUR LA POPULATION QUI DISPARAIT !

Parce que la Bourse du Travail, c'est là que viennent tous ceux qui rencontrent des galères dans le boulot, et qui n'ont pas de syndicat pour les défendre. C'est d'elle que dépend tous ceux qui travaillent dans des TPE. C'est la première interface entre les travailleurs, les privés d'emplois, et la défense de leurs droits ! C'est aussi là que se forment les militants syndicalistes. Et pour le maire de Villejuif, c'est manifestement insupportable !

Comme les associations interdites de fête de la ville, comme le feu d'artifice, comme la ludomobile, les services aux habitants sont de moins en moins pris en charge. On économise sur les bouts de chandelle. Les impôts locaux ont augmenté. L'état a sa part de responsabilité par la diminution des dotations aux collectivités, mais en cette période de déconstruction du code du travail, cette attaque en règle contre ceux qui défendent les travailleurs est en complète cohérence avec les politiques du MEDEF, du Front National ou de la droite la plus antisociale ! Le maire en est un autre !

ÇA SUFFIT !

**NOUS EXIGEONS LE MAINTIEN DE LA BOURSE RUE JEAN JAURES !
NOUS DEMANDONS QUE LES TRAVAILLEURS DE VILLEJUIF DISPOSENT DE TOUS LES OUTILS
POUR LEUR DEFENSE ET LE RESPECT DE LEURS DROITS !**

***RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION DE SOUTIEN ET DE
SOLIDARITE DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL DE VILLEJUIF !***

16 rue Jean Jaurès

Vendredi 1^{er} Septembre à 12 h 30

Soyons nombreux !!!

QU'EST-CE QU'UNE BOURSE DU TRAVAIL ?

Un peu d'histoire pour restituer notre mobilisation actuelle à Villejuif.

Gaston MONMOUSSEAU

La Maison du Peuple de Villejuif ayant été créée en 1962, c'est tout naturellement qu'elle porte le nom de Gaston Monmousseau, décédé en 1960.

Gaston Monmousseau est né en 1883.

Il est menuisier avant de rentrer au Chemin de fer. En 1921, il devient Secrétaire de la Fédération des Cheminots. En 1922, il est élu Secrétaire Général de la CGTU.

Député de Noisy-Le-Sec de 1936 à 1940, il rentre dans la clandestinité en 1940. Il sera condamné à mort par contumace pendant l'occupation. A la Libération en mars 1945, il est élu Secrétaire Général de la CGT.

L'architecture des Bourses du Travail

« Rien n'est trop beau pour la classe ouvrière » cette phrase de Wolinsky résume l'esprit qui a présidé à la création des Bourses du Travail. Les Travailleurs, le Travail, devait être considéré à l'égal des autres institutions de la République. Si la Mairie, la Justice, les grandes institutions publiques, occupaient des locaux prestigieux, alors les Bourses du Travail se devaient d'être loger dans des locaux identiques. C'est cet esprit qu'on retrouve dans des bâtiments prestigieux comme les Bourses du Travail de Bordeaux, de Lyon, à Paris, que l'on retrouve aussi dans la conception qui a présidé à la Maison des Syndicats de Créteil et qui est aussi symbolisée par le choix de l'immeuble de Villejuif.

Depuis le 15^{ème} siècle avec l'apparition de l'industrie, la classe ouvrière ne va pas cesser de progresser numériquement. Les conditions de travail sont telles que tout naturellement les travailleurs vont chercher à s'organiser pour résister à l'exploitation dont ils sont l'objet.

Les premières bourses apparaissent en 1884. Elles sont le fruit des luttes du mouvement ouvrier et de la volonté politique d'élus démocrates et républicains. Des luttes jamais éteintes malgré l'écrasement, 13 ans avant, de la Commune de Paris et le massacre de milliers de parisiens par Adolphe Thiers, leader de la droite de l'époque. Elles appartiennent à ce qu'on appelle l'exception française dans le domaine du mouvement social et ouvrier. Accueillant syndicats et mutuelles, associations d'éducation populaire et coopératives, elles sont l'une des branches fondatrices du syndicalisme français, qui donneront naissance aux confédérations que nous connaissons aujourd'hui.

Au fil des années, elles sont devenues et demeurent le terreau des solidarités, des convergences et des intérêts communs des salariés quel que soit le métier, le secteur d'activité public ou privé, syndiqué ou non syndiqué. De tout temps, elles ont joué un rôle dans la formation des élus du personnel (CE, DP, CHSCT, CAP) et constitué un rempart pour les salariés issus des petites et moyennes entreprises.

A l'heure de la destruction du droit du travail, de l'affaiblissement des Prud'hommes et de l'Inspection du Travail, de la fragilisation des conventions collectives, les Bourses du Travail ont été et restent des outils structurés du modèle social et font partie intégrante du paysage de notre pays.

**Nos anciens se sont battus pour les gagner,
on se battra pour les garder !**

